

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL BEAULIEU-TECHE

Conseil d'école n°3 du mardi 13 juin 2023

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE :

Ecole de Beaulieu

Ecole de Têche

Les élus :

M. Didier CORVEY-BIRON, maire

Mme Annie BERECHÉ, adjointe

Mme M-Sophie BARBIER, conseillère municipale

M. David JOBIN, adjoint

Les enseignantes :

Mme Aude MAILLET, directrice (GS-CP)

Mme Manon MICHALLET (PS-MS)

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)

Mme Cyrielle COTTE (CE1-CE2)

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Marine ROUX-BERNARD

Mme Marie FEUGIER

Mme Ophélie BOURGEOIS

Mme Stéphanie RAHOUI

Mme Virginie CROIZAT

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Personnes excusées :

M. Frédéric NOBLE, Inspecteur de l'Éducation Nationale

M. Philippe CHARBONNEL, maire de Têche

Mme Cathy GUICHARD, enseignante de PS-MS

Mme Claire DELAS enseignantes de PS-MS

M. Bertrand UZEL, représentant de parents d'élèves

Mme Marie-France ARGOUD, DDEN

I Les effectifs -Les enseignantes

a) Les effectifs actuels

Au 13/06/2023, il y a 87 élèves

école de Beaulieu : 49 élèves

- Classe de PS/MS : 27 élèves

- ♦ 11 PS

- ♦ 16 MS

- Classe de GS/CP : 22 élèves

- ♦ 7 GS

- ♦ 15 CP

école de Têche : 38 élèves

- Classe de CE1/CE2 : 14 élèves

- ♦ 7 CE1

- ♦ 7 CE2

- Classe de CM1/CM2 : 24 élèves

- ♦ 14 CM1

- ♦ 10 CM2

À la rentrée 2023 :

Mme Catherine Guichard travaillera à $\frac{3}{4}$ temps. Elle ne reprendra pas d'ici la fin de l'année.

Mme Nathalie Aubert-Borget remplacera Mme Cyrielle Cotte à Têche.

b) Les effectifs prévisionnels

Effectifs prévisionnels du RPI : 91 élèves

Cycle 1 : 41

- 15 PS
- 11 MS
- 15 GS

Cycle 2 : 29

- 7 CP
- 16 CE1
- 6 CE2

Cycle 3 : 21

- 7 CM1
- 14 CM2

L'Inspection demande que les futures classes de GS, CP et CE1 n'excèdent pas 24 élèves.

La répartition n'est pas encore faite. Afin de la penser, nous aimerions savoir si les mairies ont prévu une ATSEM à temps plein dans la classe de GS, sachant que les GS ne font plus du tout la sieste ?

La mairie de Beaulieu répond qu'elle est à l'écoute et qu'elle a bien conscience de ce besoin. Financièrement, ce n'est pas possible d'employer une ATSEM à temps complet en GS/CP, mais la mairie propose de compléter le mi-temps actuel par des heures l'après-midi du lundi, mardi et jeudi, de 14h15 à 16h15, sachant que l'enseignante de PS/MS peut décroiser de 13h15 à 14h15 avec la classe de GS/CP.

La mairie de Beaulieu précise qu'elle a bien conscience que c'est difficile à la cantine et qu'il faut du renfort. Ce n'est pas facile de trouver du personnel pour quelques heures qui jongle entre la garderie, la classe et le bus.

Les élus ont été fort sollicités pour couvrir des remplacements, mais ils ont leurs limites.

La mission locale a été contactée : un service civique ou un contrat aidé sera peut-être possible.

L'idée est d'avoir une personne formée qui puisse remplacer.

La mairie a le souci de trouver des solutions viables dans le temps et est prête à faire un effort financier dans l'intérêt des enfants.

La mairie précise également que les charges du personnel sont partagées entre les deux communes.

II La sécurité - Le protocole sanitaire

Un exercice incendie a eu lieu le à l'école de Beaulieu vendredi 9 juin.

Un exercice incendie a eu lieu le à l'école de Têche mardi 12 juin.

Le protocole sanitaire se situe toujours au niveau du socle : lavage de mains, nettoyage et aération des locaux.

Les parents d'élèves de Têche ont une remarque sur la sécurité routière aux abords de l'école :

"Bonjour est-il possible de rappeler aux parents d'élèves de Têche que des places de parking sont à disposition afin de récupérer leur enfant et que la route n'en fait pas partie. Le but étant de ne pas bloquer ceux qui stationnent correctement."

L'élue de Têche indique qu'il peut mener éventuellement une action avec les gendarmes. Il va se renseigner.

III Le projet d'école

Le projet d'école est articulé autour de 4 axes :

1) L'amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

La maitresse E (spécialisé dans les difficultés d'apprentissage) intervient depuis le retour des vacances de printemps en GS deux fois par semaine pour deux élèves.

Elle interviendra de nouveau à la rentrée de septembre 2023 auprès de ces élèves.

Elle viendra évaluer les CP en fin d'année scolaire. Les résultats seront inscrits dans le LSU qui sera remis aux familles avant les vacances.

2) Le parcours éducatif de l'élève

a) Parcours artistique et culturel

Les 4 classes du RPI

- Carnaval : il s'est déroulé le mardi 4 avril matin à Beaulieu, avec tous les élèves du RPI. Adultes et enfants présents ont apprécié cette matinée et le goûter offert généreusement par les familles.
- Projet départemental « Danse en Isère » a pris fin le mardi 16 mai avec une restitution sur la scène du Diapason par les classes de Beaulieu, le matin et celles de Têche, l'après-midi. Les transports ont été entièrement financés par l'APEBT.
- Spectacle de fin d'année : samedi 24 juin à Beaulieu de 11h à 12h.

Ecole de Beaulieu

- Conte musical « potager », raconté à la manière du kamishibaï sur des illustrations du livre de Manue Kergall « Il était une fois trois petits pois » présenté par la compagnie « Cire tes souliers » le 22 mai à l'école - spectacle, financé par la coopérative scolaire de Beaulieu.
C'est le lancement de l'ouverture du projet « auteur en résidence » qui permet aux élèves des deux classes de Beaulieu de travailler avec Manue Kergall pendant 6 séances. Ce projet se clôturera par l'inauguration de notre bibliothèque scolaire et une séance de dédicaces par Manue Kergall, le 30 juin. Plus d'informations suivront sur le site. Nous espérons que les parents pourront venir nombreux.
- Projet « à l'école de l'alimentation » : la restitution du volet artistique de ce projet a eu lieu vendredi 2 juin à Beauvoir en Royans. Les élèves de GS/CP ont présenté la fresque qu'ils ont réalisée avec Amélie Fournier et ont écouté les restitutions des autres classes. Le transport et le pique-nique ont été entièrement financés par le Parc Régional Naturel du Vercors.
- Sortie à la Fédération de Pêche de l'Isère : à St Quentin sur Isère - jeudi 8 juin.
Tous les élèves de Beaulieu ont étudié la vie aquatique (les poissons et les petites bêtes de la mare).
Le transport a été financé par l'APEBT et les animations par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère.

Ecole de Têche

- Concert et ateliers musicaux : Tri YSaura proposé par l'école intercommunale de musique de Vinay – jeudi 15 juin.
- Sortie de fin d'année : jeudi 22 juin – Le Grand Séchoir à Vinay. L'aller se fera à pied, le retour en bus (financé par l'APEBT).

b) Parcours citoyen

Classes du RPI

- Éducation au Développement Durable : lundi 12 juin – classes de GS-CP et CE1-CE2 – troisième et dernière sortie nature sur le thème de l'étude de l'environnement proche :

les bords du Vézy – aller et retour à pied + pique-nique

- La fraternité: les élèves de Beaulieu et de Têche ont été invités par les mairies à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai.
Afin de rendre hommage aux soldats de la 2nde Guerre Mondiale, les élèves de Beaulieu étaient invités à déposer une fleur au monument aux morts.
- Visite d'établissements :
 - Les CP iront visiter leur future école de Têche vendredi 30 juin après-midi. La directrice de Beaulieu remercie Cyrielle Cotte et Fabienne Girard de les accueillir et de rendre possible cette liaison inter-école.
 - Les élèves de CM2 ont visité leur futur collège vendredi 9 juin (6 élèves : collège de Vinay / 4 élèves : collège de Saint Marcellin)La directrice de Têche remercie les parents qui emmènent leur enfant visiter le collège, car elle ne peut malheureusement pas les accompagner sur les deux collèges de secteur.

Ecole de Beaulieu

- Éducation au Développement Durable : le SICTOM est intervenu dans les deux classes de Beaulieu le 28 mars et le 3 avril pour expliquer le tri des déchets et pour fabriquer un objet à partir de matériaux recyclés.
Les élèves ont reçu un crayon de papier chacun et un livre sur le thème du recyclage.

Ecole de Têche

- Rencontres avec les Amis du Vézy de Beaulieu : classe de CM – aller et retour à pied
 - Dictée intergénérationnelle : deuxième dictée - lundi 24 avril
 - Journée jeux mathématiques, jeux de société, jeux de boules : lundi 3 juillet – pique-nique partagé –
- Intervention de la MAE sur le harcèlement scolaire : classe de CM – lundi 20 mars – après un travail préparatoire en classe
- Challenge mobilité scolaire : organisé par l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) – utiliser un mode de transport non polluant les vendredis 28 avril, 5 et 12 juin - sensibiliser les élèves aux bienfaits des modes de transports alternatifs / réflexions, discussion au sein des classe et des familles – quelques élèves sont venus à l'école ces jours-là à pied, à vélo ou en covoiturant.
Chaque classe a réalisé une production suite à ces journées (classe de CE : fabrication d'une maquette / classe de CM : réalisation d'une affiche avec des nuages de mots et des photos). Les productions des 401 classes inscrites ainsi que les kilomètres parcourus en mode alternatif feront l'objet d'un classement.
- Concours sécurité routière : annoncé au conseil d'école précédent – la fresque réalisée par la classe a été classée 8^{ème} : chaque élève va recevoir un chèque d'un montant de 25 € pour l'achat d'un casque de vélo et la classe va recevoir des panneaux de signalisation pour un montant de 600 €.

c) Éducation à la santé

Classes du RPI

- Natation scolaire : fin du cycle pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 - 10 séances ont été effectuées.

Ecole de Beaulieu

- Visites médicales : le médecin scolaire est venu à l'école de Beaulieu le 23 mai pour la visite médicale de certains élèves de GS.
Une élue indique que c'est dommage que tous les enfants n'aient pas cette visite.
- Rappel pour les parents de PS : Il y a 11 vaccins obligatoires pour entrer à l'école maternelle. Tout manquement à cette obligation peut entraîner l'exclusion de l'école pour l'élève.

Ecole de Têche

- Vélo citoyen : classe de CM - après des séances d'entraînement les jeudis après-midi, la classe s'est rendue à Tullins lundi 15 mai – aller et retour à vélo : 49 km – une voiture balai conduite par la grand-mère d'un élève – 5 adultes à vélo pour accompagner les élèves en plus de la maîtresse – le projet citoyen sur la protection des animaux a été présenté à 3 autres classes au moyen d'affiches, de dialogues et d'informations majeures données oralement – pique-nique zéro déchet – validation du Savoir Rouler à Vélo (être autonome pour la rentrée au collège)
- Journée de clôture de Vélo citoyen : mercredi 28 juin – 10 élèves, la maîtresse et 2 parents d'élèves se rendront à Bourgoin Jallieu (transport en car depuis Moirans offert par l'USEP) – rencontre sportive à vélo – cérémonie de clôture – présentation des projets citoyens par les élèves présents – pot de l'amitié
- Rencontre sportive et ludique : organisée par les maîtresses et les délégués des élèves (vendredi 26 mai après-midi) - chaque équipe devait se donner un nom et un slogan puis créer une affiche de présentation / 4 épreuves : basket, tir au but, lancer avec raquette, reproduire une construction en KAPLA / remise de diplôme à l'équipe finaliste / partage d'un goûter offert par l'école (jus de fruits = excédents de la journée Carnaval).

3) Réponses aux exigences d'une école inclusive (élèves à besoins particuliers)

Plusieurs équipes éducatives se sont tenues cette période et se tiendront encore d'ici la fin de l'année à l'école de Beaulieu. Elles sont proposées lorsqu'un élève a des difficultés scolaires et/ou comportementales. Elles permettent de réunir tous les professionnels en charge de cet élève et de trouver des solutions aux différents problèmes rencontrés.

A l'école de Têche, il y a eu aussi des réunions d'équipes éducatives et des réunions de suivi scolaire pour des enfants ayant un handicap reconnu.

4) La vie scolaire (la relation avec les familles, les partenariats...)

- Les visites des futurs PS s'organiseront la première semaine de juillet, après l'école. Un livret d'accueil sera remis aux parents.
- L'ENT (Espace Numérique de Travail) de Beaulieu, « Toute mon année » fonctionne bien. Il y a eu 1951 visites, ce qui montre l'intérêt des parents à la vie de l'école. C'est aussi un très bon outil de communication et qui permet de remplacer petit à petit le cahier de vie et de liaison...
- Le droit à l'image des ENT : une note pour les parents est annexée au conseil

d'école.

Il s'agit d'informer les familles qu'avec le nouveau plan numérique, l'école de Beaulieu aura un nouvel ENT. À partir de la fiche de renseignements remplie en début d'année et saisie dans notre logiciel de l'Education Nationale, Onde, les données seront transférées sur l'ENT.

- La maladie : rappel du règlement : tout enfant malade ne vient pas à l'école. Les parents ont l'obligation de venir chercher leur enfant malade à l'école pour le bien-être de leur propre enfant et pour celui des autres !!!
Une enseignante précise qu'il est toujours difficile d'avoir un enfant en face de nous qui souffre et des parents qui ne répondent pas et ne viennent pas chercher leur enfant.

- Les absences des élèves :
A l'école de Beaulieu, des élèves ont été absents au mois de mai pour convenance personnelle des familles, alors que nous avons bénéficié de 4 ponts !

A l'école de Têche, nous déplorons à nouveau des absences d'élèves en dehors des périodes de vacances scolaires :

- Un élève absent 2 jours, un autre 1 semaine et un dernier 2 semaines pour des vacances familiales
- Un élève absent un vendredi et un lundi pour un mariage
- Un élève quittant l'école le 27 juin pour un mariage

Or, ces absences ne sont pas autorisées par la DSDEN.

Voici à nouveau la réponse que M. Noble, IEN de la circonscription, donné aux directrices suite à l'absence d'élèves pour convenance personnelle de la famille :

« Lorsque la famille décide d'inscrire son enfant dans une école, sa fréquentation est obligatoire. C'est un devoir et l'institution nous demande d'y veiller.

Il n'est donc pas possible d'autoriser une famille à déroger à cette obligation pour convenance personnelle (exemple : départ en vacances). »

- Les enseignantes ne peuvent donc pas autoriser ces absences mais n'ont pas le pouvoir de les refuser. Par conséquent, elles doivent les tolérer. Or, ces absences sont dommageables en premier lieu pour l'élève et aussi pour l'ensemble de la classe.
- A noter, qu'une famille dont les enfants avaient déjà été absents plusieurs jours pour partir en vacances a préféré mentir en invoquant son confinement pour maladie contagieuse afin de partir à nouveau en vacances durant les jours de classe. La directrice n'ayant pas mis en doute les dires de la famille, lui a souhaité un bon rétablissement et a apporté chaque fin de journée le travail à l'élève absent. Blessée par cette conduite, elle rappelle que l'école et les familles doivent travailler en confiance.
Aussi, nous invitons les familles à respecter les périodes de vacances scolaires pour partir en vacances et à reconsidérer l'impact du manque d'école et du mensonge sur leurs enfants.
- Enfin, dans le cas d'absence de ce type, nous rappelons que le travail à rattraper et les devoirs seront déposés sur le bureau de l'élève absent qui les récupérera à son retour, ils ne seront donc ni donnés à l'avance, ni envoyés, ni déposés à son domicile.

Une famille devrait être reçue par M. Noble, IEN de la circonscription, afin de rappeler l'importance de l'école tant au niveau réglementaire qu'éducatif.

- La cantine, la garderie, le transport scolaire :
La mairie souhaite informer les familles qu'à la rentrée, le règlement de la cantine

change.

La modification la plus importante est celle de l'absence des élèves. Que ce soit à Beaulieu ou à Têche, tout repas commandé, sera facturé.

Les règles d'annulation restent les mêmes.

La prise de médicaments n'est pas autorisée par le personnel communal et les parents ne peuvent pas venir pendant la pause méridienne administrer un médicament à leur enfant.

À Têche, seuls les parents peuvent donner un médicament pendant le temps de cantine.

Le prix du repas ne devrait pas changer à la rentrée (4,80€).

À Têche, afin de lutter contre le gaspillage, la secrétaire de mairie annulera les repas qui auraient dû être décommandés par les familles si cela n'a pas été fait avant le délai. En effet, cela reste de la charge des familles et aucune responsabilité ne pourra être incombée à la secrétaire de mairie en cas de manquement ou d'oubli.

Mais la règle reste la même : tout repas non décommandé sera facturé.

À la garderie : pas de changement. Les heures facturées correspondent au temps de présence des enfants.

Le bus du soir : lorsqu'un parent n'est pas à la descente du car, l'enfant de maternelle (PS/MS/GS) est ramené à la garderie.

IV Les équipements, le budget

Les mairies offrent une augmentation importante aux enseignantes pour l'achat de fournitures et le financement des sorties scolaires avec un budget de 80 € par enfant et créent un nouveau poste de dépenses pour les directions d'école (100 € par école).

La question formulée au 2^{ème} conseil d'école, au sujet des toilettes de maternelle, est toujours activement mise à l'étude par la mairie de Beaulieu.

La mairie de Beaulieu indique que ce n'est pas simple de trouver la bonne solution. Elle s'oriente vers un système de portes battantes avec un anti-pince doigts pour 4 des 5 toilettes.

La mairie de Beaulieu précise qu'elle souhaite changer la balustrade. Les sols de classe et la peinture sont différés, car elle préfère investir dans des ressources humaines.

La mairie de Têche a fourni des dispositifs anti-moustiques dans les 2 classes suite à la présence perpétuelle de ces insectes.

V Remerciements

Nous remercions les mairies pour l'augmentation de la subvention pour les fournitures et les sorties scolaires.

Nous remercions la mairie de Beaulieu pour l'aide humaine qu'elle a apportée dans la classe de PS/MS en début d'année, pour son investissement dans le numérique et ses recherches de solution face aux problèmes rencontrés.

La directrice de Beaulieu remercie toute l'équipe éducative de Beaulieu et tout particulièrement les remplaçantes qui ne comptent pas leurs heures et s'investissent dans les projets et les sorties.

Nous remercions la mairie de Têche pour son écoute et sa réactivité.

Nous remercions l'APEBT qui finance nos projets, les transports dont le prix a beaucoup augmenté, et de nombreuses interventions. Nous invitons les parents à participer à leurs actions pour que nous puissions continuer à mener de beaux projets avec les enfants.

Nous remercions également les parents délégués et tous les parents qui passent l'agrément natation et cyclisme, se proposent pour accompagner des sorties, s'impliquent dans la vie de l'école et nous soutiennent.

Ecole de Têche :

"Merci aux maîtresses pour leurs actions menées tout au long de l'année.

Merci pour leur implication et leur motivation.

Merci aux institutrices de Têche pour la journée sportive entre les 2 classes. Les enfants ont passé un très bon moment.

Merci à Mme Girard et aux adultes accompagnateurs agréés pour les sorties vélo."

Ecole de Beaulieu :

"Un parent souhaite remercier Mme Maillet pour la diversité des animations et sorties pour la classe sur l'ensemble de l'année.

Les parents délégués en profitent pour se joindre à ce message et remercier ainsi l'équipe enseignante pour leur investissement et leur implication"

De la part de Ludovic Milesi, président de l'APEBT :

"Le président de l'APEBT tient à remercier les institutrices et les mairies pour cette année.

Merci aux institutrices pour leur investissement tout au long de l'année et pour le temps pris en dehors de leur temps de travail afin d'aider pour que les manifestations puissent avoir lieu.

Merci aux mairies pour tout ce qu'elles font afin de permettre à l'APEBT de mener à bien leurs actions."

Fin de séance : 20h

Aude MAILLET

Fabienne GIRARD